

Le rôle des banques dans le développement de la bourse en Algérie The role of banks in the development of the stock market in Algeria

MOUFFOK Nacer-Eddine

Université de Bejaia, FSCESG, nacermouffok2003@yahoo.fr

Reçu le: 30/05/2021

Accepté le: 11/11/2021

Publié le: 30/12/2021

Résumé:

L'objet de cet article est de faire un état des lieux sur l'implication des banques dans la dynamique de la bourse en Algérie. Ainsi, nous avons mené une enquête de terrain basée sur un questionnaire conçu et distribué à un échantillon constitué de soixante-douze agents spécialisés dans les métiers de la finance, au niveau national.

Les résultats obtenus nous ont permis d'expliquer certaines contraintes d'une bourse dynamique à savoir, la faiblesse du système de négociation appliqué, l'inexistence des métiers de notation, manque de culture boursière des Intermédiaire en Opérations de Bourse (IOB), etc.

Mots clés: Algérie ; Banque ; Bourse ; dynamique ; IOB.

Jel Classification Codes: G1, G21, G3

Abstract:

The purpose of this article is to take stock of the involvement of banks in the dynamics of the stock market in Algeria. Thus, we conducted a field survey based on a questionnaire designed and distributed to a sample made up of seventy-two agents specializing in finance professions, at the national level.

The results obtained have enabled us to explain certain constraints of a dynamic stock exchange, namely the weakness of the applied trading system, the non-existence of rating professions, lack of stock market culture of Stock Exchange Intermediaries (IOB), etc.

Keywords: Algeria; Bank; Stock exchange; dynamics; IOB.

Jel Classification Codes: G1, G21, G3

Introduction :

Un marché financier actif est un marché qui est en constance recherche à se dynamiser. Il représente la pierre angulaire d'une économie de marché dont la prospérité et le développement sont promis par les règles de la libéralisation financière. Mais, il se trouve que la banque joue un rôle décisif dans cette activité boursière du fait qu'elle représente l'intermédiaire incontournable (DE JUGLART, 1991, p. 36). Donc, la banque et la bourse sont deux entités qui agissent pour le compte du marché financier qui devrait accompagner l'activité économique, sachant que l'activité du marché financier est l'objectif raisonnable d'une dynamique boursière assistée par une intermédiation bancaire (Louis, 2009, p. 43) .

A la fin des années 1960, la majorité des pays les plus développés avaient étendu leurs systèmes bancaires et financiers au niveau national. Leur principale fonction était de la centralisation des fonds en attendant de les employer et de les convertir en crédits et placement. L'abandon des accords de Bretton woods de 1971 à 1974, a eu un impact de portée internationale sur le rôle dans banques au sein du marché financier.

A partir des années 1980, la majorité des banques commerciales encaissaient leurs rémunérations suite aux risques encourus par les opérations de prêt à leurs clientèles. Quelques années plus tard, deux transformations majeures sont à relever: les banques se sont lancées à transférer le risque de crédit de leurs prêts à des tiers d'un côté, et ont introduit une révolution technologique en mettant en place de nouvelles techniques très complexes de gestion de risque et d'e capsulage de produits financiers, d'où l'apparition du marché des options, donc des produits structurés. « Ces deux bouleversements ont évolué de concert et de façon progressive jusqu'à l'apothéose de la crise financière, où la chute de Lehman Brothers en Septembre 2008, valida la fin du système » (BECHU, 2009, p. 163).

La libéralisation des marchés dans les années 70 et 80 avait affecté de nombreuses places de marché dans le monde, mais pas avec la même ampleur, du fait de l'état économique dont se trouvaient chacune d'elles (Philippe, 2010, p. 62), mais aussi à l'urgence et la nécessité de la réalisation des objectifs fixés par les Etats, ce qui nous amène à comprendre la différence d'impact des nouvelles règles économiques au niveau international.

En ce qui concerne le marché financier algérien, il était et persiste dans un état de prédominance bancaire dans le financement de l'économie (BEKADA M, 2017, p. 56). Ainsi, à partir de 2010, le Conseil des participations de l'Etat, propriétaire des entreprises publiques, a fait

Le rôle des banques dans le développement de la bourse en Algérie

« obligation aux banques publiques de financer leurs investissements à moyen et long terme pour des périodes et des taux définis par lui. Dans ce cadre, le gouvernement a décidé notamment de faire porter le financement de l'électricité et de l'habitat aidé par les banques publiques » (BENACHENHOU, 2015, p. 228). Mais, au-delà de ça, un marché des capitaux limité à de précaires opérations de marché monétaire dont « le démarrage ait été qualifié de réussi à partir de 2003 avec un volume d'emprunts de 67 milliards de dinars au profit de Sonatrach, de Sonelgaz, d'Air Algérie et de la société de refinancement hypothécaire (SRH) » (BENACHENHOU, 2015, p. 236).

En conséquence, la création de la Bourse des Valeurs d'Alger (BVA) s'est adossée le sort politique de la privatisation des EPE, dès lors que le projet était à l'état embryonnaire, les préoccupations étaient ailleurs que d'une volonté d'asseoir les fondements d'un réel marché financier, assistant d'une relance après une crise et à la recherche d'une réelle prospérité économique. C'est ainsi que le FMI, dans son rapport d'évaluation du système financier Algérien en 2014, confirme que « l'intermédiation financière se limite principalement à l'intermédiation bancaire ; l'Etat y joue un rôle important mais souvent contreproductif » (BENACHENHOU, 2015, p. 246).

C'est dans ce contexte du rôle joué par les banques dans la dynamisation des bourses, que nos recherches se tournent vers le cas Algérien où nous tenterons de répondre à la question élémentaire suivante :

Quelle est la contribution des banques dans la dynamique de la bourse en Algérie?

A cet effet, nous jugeons les hypothèses formulées ci-dessous admises aux réflexions nécessaires pour répondre à notre problématique :

H1 : Le nombre d'intervenants est insuffisant au sein de la bourse.

H2 : Le nombre et le caractère des activités (fonctions) exercées par la banque au niveau de la bourse demeurent marginaux pour stimuler cette dernière.

Afin de mener à bien notre recherche et répondre au mieux à notre problématique, nous avons adopté une démarche méthodologique basée sur un travail de terrain à travers un questionnaire mis en ligne sur GOOGLE

FORM et laissé à la disposition des agents spécialisés dans le métier de la finance (agence bancaires en ligne) répartis au niveau national.

1. Méthodologie de recherche

Nous avons effectué une enquête de terrain basée sur un questionnaire distribué et mis en ligne sur GOOGLE FORM, ce qui nous a donné un échantillon constitué de soixante-douze agents spécialisés dans les métiers de la finance, au niveau national. Le principe repose sur l'identification, la connaissance des procédures et du fonctionnement, d'existence, de connexion des répondants et de leur avis sur la bourse d'Alger.

La collecte, le traitement et la synthèse des réponses nous a permis de ressortir quelques déficiences qui contraignent une bourse dynamique, et un métier de banque agonisé par des procédures juridico-administratives drastiques marginalisant la définition du métier. Ainsi, à travers les réponses aux vingt huit (28) questions du questionnaire, nous avons pu lever le voile sur certaines raisons de la précarité des relations Banque-Bourse, induites par l'incertitude de chacune des deux institutions, mais aussi par l'importance accordée à l'information, la formation et la professionnalisation des métiers de la finance.

Par ailleurs, notre étonnement est interpellé par le nombre de contraintes ressorties par une synthèse du sondage cité, et n'en demeure pas moins important le rôle des institutions financières à tirer profit des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), à investir dans la professionnalisation du facteur humain, à coordonner avec les organismes de formation à l'instar des universités pour des spécialisations dans les nouvelles fonctions de la finance (ingénierie financière, trading, conseil en investissement).

2. Analyse et interprétation des résultats

Sachant que le nombre minime de valeurs mobilières cotées, le nombre insuffisant de séances de négociation ou encore la quantité et le caractère des services assurés par les IOB, sont autant de facteurs révélateurs d'un climat morose sur la place boursière, mais d'autres causes subsistent et non sans une contribution importante pour une dynamique plus que nécessaire à l'image d'une économie palpant le développement. Ainsi, nous avons jugé essentiel

Le rôle des banques dans le développement de la bourse en Algérie

d'approfondir notre recherche en questionnant des agents de la sphère financière, car de par leur position socioprofessionnelle, ils sont susceptibles d'être des acteurs intervenant à part entière sur la BVM.

A travers une propre lecture des réponses recueillies sur certaines questions, nous essayerons de répertorier certains manquements dans la corrélation entre les banques et la bourse quant à la dynamique de cette dernière.

2.1 Identification de l'échantillon

Le tableau et le graphe suivants nous renseignent sur les catégories et leur proportion, dans notre échantillon réparti au niveau national :

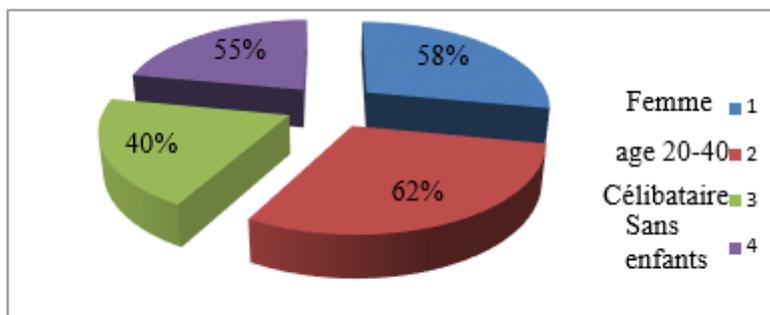
Table N°1. Répartition de l'échantillon

Catégorie	Proportion
Femme/ Hommes	<u>58% /42%</u>
Entre 20 et 40 ans	<u>62%</u>
Etat civile (célibataire)	<u>40%</u>
Enfants à charge	<u>55%</u>

Source : Selon notre enquête

Pour une meilleure illustration, ces données sont présentées dans la figure N°1 suivante :

Figure N° 1. Présentation de l'échantillon par Sexe, Age, Etat civile



Source : D'après la table N°1

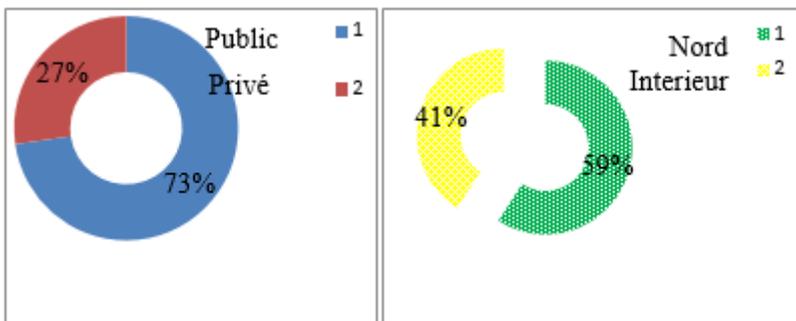
On constate bien que notre échantillon est composé de soixante douze (72) individus, réparti à une majeure partie de jeunes personnes, 62%, qui ont une tranche d'âge entre 20 et 40 ans, avec 40% de célibataire et plus de la moitié (55%) sans enfants, il reste tout de même dominé par le sexe féminin à hauteur de 58%, preuve d'un potentiel humain diversifié et non négligeable.

2.2 Situation socioprofessionnelle

Les graphes suivants nous illustrent mieux la répartition et la représentation de notre échantillon selon le secteur, la région, ainsi que le poste occupé, comme suit :

Figure N° 2. Présentation par

Figure N° 3. Présentation par région
secteur (Public/Privé)



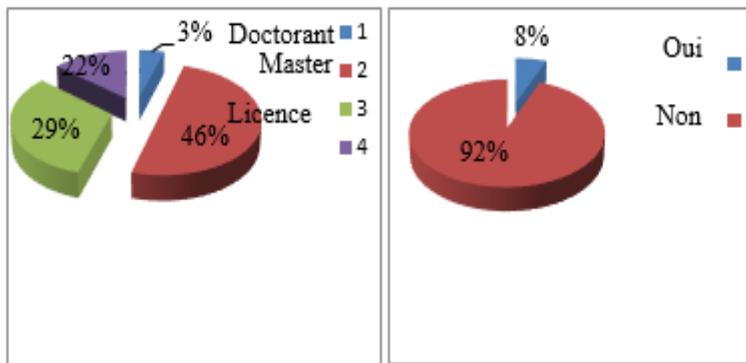
Source : Résultats de l'enquête Source : Résultats de l'enquête

Inéluctablement, le secteur bancaire est dominé par les banques publiques en Algérie, que ça soit en termes de réseau, mais aussi en termes d'engagement. Ainsi 73% de banquiers exercent dans le secteur public, contre 27% dans le privé, sachant que 59% des banques se trouvent dans la région « intérieure » de l'Algérie, alors que 41% d'entre elles exercent leurs activités au nord du pays. Cette situation définit de loin le monopole de l'Etat sur l'activité financière, et donc économique en Algérie.

2.3 Niveau d'instruction

Les deux graphes suivants nous renseignent un peu plus sur le niveau d'instruction des agents répondant à notre questionnaire, ainsi que la disponibilité des formations sur les métiers de la Bourse, comme suit :

Figure N° 4. Niveau d'instruction **Figure N° 5. Formations sur les métiers de la Bourse**



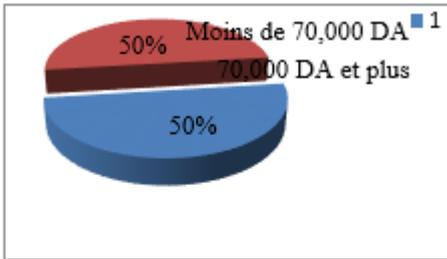
Source : Résultats de l'enquête **Source :** Résultats de l'enquête

Bien même un niveau avéré des professionnels du secteur bancaire (nous relevons là le rôle de l'université dans la formation des métiers), où 46% de notre échantillon est sanctionné d'un diplôme de deuxième cycle, nous n'y trouvons pas de spécialisation dans les métiers de la bourse, part laissée aux soins des organismes employeurs qui ne donnent pas assez d'importance à ce volet (formation coûteuse, concordance du besoin de formation avec les objectifs, etc.). Ainsi, nous nous trouvons face au sort des métiers fins de la finance, car seulement 8% du personnel de la banque ont eu accès à cette formation, ce qui est très loin des objectifs que doit fixer toute bourse pour dynamiser le marché financier, et donc l'économie d'un pays.

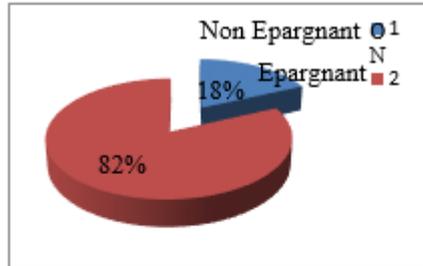
2.4 Le Banquier épargnant

Les quatre graphes suivants nous renseignent sur le niveau de vie des salariés, leur participation à l'épargne, le type d'épargne préféré, ainsi que la participation des professionnels à l'investissement en Bourse :

Figure N° 6. Grille des salaires **Figure N° 7. Participation à l'épargne**

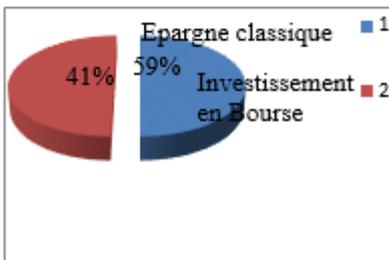


Source : Résultats de l'enquête



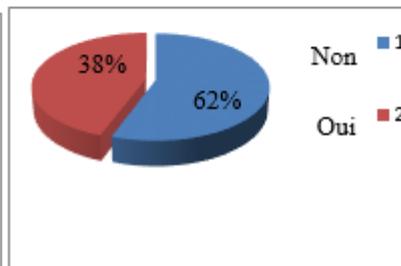
Source : Résultats de l'enquête

Figure N° 8. Type d'épargne préféré



Source : Résultats de l'enquête

Figure N° 9. Participation des professionnels à l'investissement en Bourse



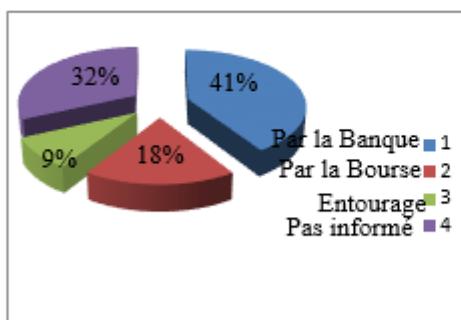
Source : Résultats de l'enquête

En réalité, le salaire moyen d'un professionnel de la Banque est de trois (3) fois le SNMG, (18.000 DA), interprété par la figure n°6, tandis que 50% de l'échantillon sont au seuil de cette moyenne, ce qui n'empêche pas que la proportion d'épargne chez ce dernier atteint 82% (figure n°7). Cependant, seulement 38% d'entre eux se tournent vers l'investissement en bourse alors que la préférence est à 41%. De ce fait, notre interrogation demeure quant à l'incitation à l'investissement en bourse et la gestion de l'information à ce niveau, ce qui peut expliquer, en partie, la morosité de la bourse d'Alger et la volonté des pouvoir public à prendre ce secteur en main.

2.5 Le Banquier comme intermédiaire à l'information

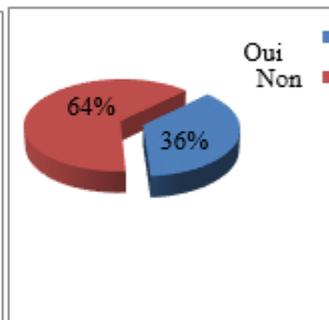
Les graphes suivants nous renseignent sur le réseau de distribution de l'information par la bourse, ainsi que l'activité de conseil et orientation en bourse, comme suit :

Figure N° 10. Présentation relative à la diffusion de l'information par la Bourse



Source : Résultats de l'enquête

Figure N° 11. Présentation de l'activité de conseil et orientation en bourse



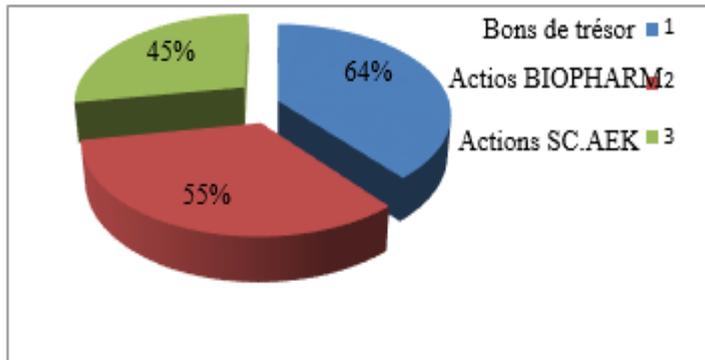
Source : Résultats de l'enquête

Relativement à la réponse précédente sur la participation des répondants à un investissement en bourse, seulement 15 agents ont été informés de l'opportunité d'investir en bourse, soit 68% de notre échantillon. Cette information est véhiculée par les banques elles même à hauteur de 41%, soit 60% des informés le sont par le biais de leur banque, contre 32% de diffusion par la bourse, soit 47% des individus informés. Ainsi, nous retenons l'importance que jouent les banques dans la diffusion de l'information, qui se répercute de manière directe sur la fonction de conseil imputée au métier du banquier, car, d'après la figure n°11, 64% des intermédiaires de l'information n'ont jamais orienté un investisseur vers une opportunité d'investissement en bourse. Sachant que l'information est loin d'être un élément quelconque, du fait que sa transmission et sa perception fonctionnent souvent à double sens. Donc, notre analyse sur cette question nous révèle 02 points :

a. La prise de l'information

Le graphe suivant nous renseigne sur la représentation sur la diffusion d'informations relatives à l'émission des Bons de Trésor et des actions de BIOPHARM et SC.AEK, comme suit :

Figure N° 12. La diffusion d'information relative à l'émission des Bons de Trésor et des actions de BIOPHARM et SC.AEK



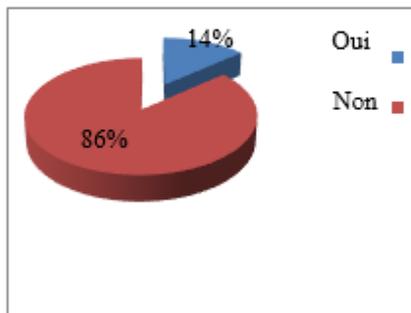
Source : Résultats de l'enquête

Tout d'abord, une irrégularité est perçue dans la masse d'information transmise, distinguant ainsi les différents titres émis. En ce qui concerne l'émission des titres du trésor public, l'information a été acheminée de manière appropriée, car 64% des répondants ont eu accès à cette nouvelle (cela est dû à la contrainte dictée aux professionnels du secteur financier de participer à l'Emprunt National de Croissance Economique), tandis que les titres émis par la SPA BIOPHARM et la SC. AIK n'ont pas eu le même traitement de faveur, ce qui a conduit à notre sens la SC.AIK à une non admission en négociation en bourse, lié au résultat non concluant enregistrés durant la période de souscription (résultat en deçà du minimum réglementaire requis), car uniquement 45% et 55% des répondants ont eu connaissance de ces émission respectivement pour SC.AIK et BIOPHARM.

b. Diffusion de l'information

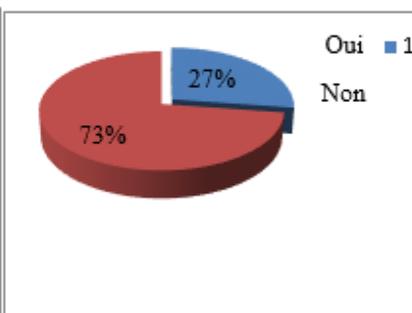
Les deux graphes suivants nous renseignent sur la représentation de la possession de moyens d'information par les banques, ainsi que sur la participation des banquiers à la diffusion de l'information, comme suit :

Figure N° 13. Possession de moyens d'information par les banques



Source : Résultats de l'enquête

Figure N° 14. Participation des banquiers à la diffusion de l'information



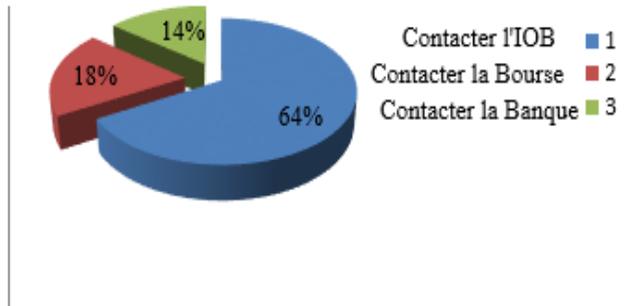
Source : Résultats de l'enquête

Additivement au constat retenu sur l'interrogation précédente, 86% des répondants affirment ne pas disposer des moyens nécessaires à la diffusion de l'information, cela est d'autant plus vrais au niveau des agences bancaires, où l'information est transmise soit de bouche à oreille par les Banquiers, soit par le moyen d'affiche mis à disposition de la clientèle. Donc, c'est ici que se perçoit le retard cumulé dans l'utilisation des services des TIC dans le secteur bancaire, notamment le développement de la banque en ligne mais pas que, la vulgarisation de ces services garantirait non seulement l'exactitude et la fiabilité des opérations d'informations entreprises, mais aussi la réduction, et du personnel alloué à cette tâche, et de son coût qui sera amputé au coût d'émission ou de transaction de titres. Ces nouvelles pratiques ont considérablement amélioré les échanges, elles facilitent le partage de l'information et sont très rapides, elles contribuent potentiellement à éviter le déplacement permettant de favoriser le télétravail ces dernières années (DIDAOUI & DANI EL KEBIR, 2021, p. 22). Cela dit, la prise en charge de l'information montre clairement son importance, elle représente 73% de notre échantillon qui ont répondu avoir participé aux actions d'information sur l'émission des titres précédents.

2.6 Prise en charge de l'émission/souscription de titre en bourse

Le graphe suivant nous expose le degré de la prise en charge de l'opération de Routage des Ordres de Bourse, comme suit :

Figure N° 15. La prise en charge de l'opération de Routage des Ordres de Bourse.



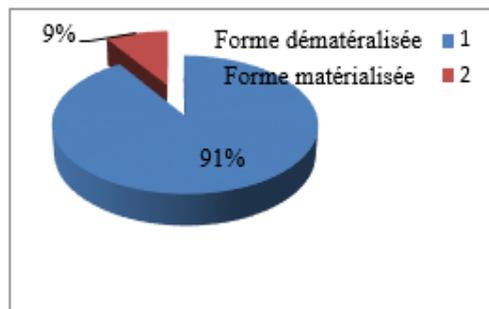
Source : Selon les résultats de l'enquête

L'ordre de bourse émanant d'un acheteur, ou vendeur, constitue le point de départ de toute opération envisagée, mais à défaut d'existence d'une bourse en ligne (plateformes d'échange de flux financières) où un donneur d'ordre saisi ce dernier sans contact physique avec un IOB le contraint à connaître un point d'encrage. Dans le cas de l'Algérie, l'ordre est inévitablement passé dans une agence bancaire, matérialisé comme en l'a vu supra par un formulaire, cela nous informe sur l'inexistence d'une connexion directe entre les agences bancaires où sont récoltés les ordres, et la bourse où sont exécutés ces derniers. Et comme le démontre assez bien l'analyse de la présente représentation (figure 15), l'IOB, dont la fonction est centralisée, est en charge d'exécuter les ordres amassés au niveau local (agence) par sa présentation en bourse à chaque séance de cotation muni des registres des ordres.

2.7 Prise en charge de l'activité de dématérialisation des titres

Le graphique suivant nous explique le degré de représentation de la prise en charge de la dématérialisation des titres par les banques, comme suit :

Figure N° 16. La prise en charge de la dématérialisation des titres par les banques



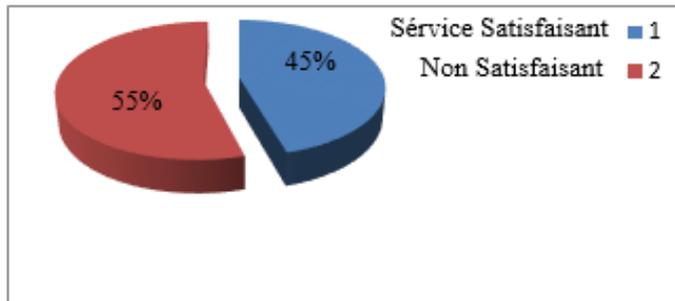
Source : Selon les résultats de l'enquête

Sachant que l'activité de dématérialisation est bien interprétée par les banques (91% des répondants considère que les transactions sur titre sont de forme scripturale), mais cela n'est certainement dû qu'à l'application de la réglementation qui stipule que toute souscription ou émission de titres est de facto inscrite sur un compte titre ouvert et géré par un IOB, quoi que l'interrogation reste posée concernant l'assainissement des anciennes transactions, à savoir l'inscription de tous les titres de l'EGH EL AURASSI et SAIDAL en compte, pour permettre une gestion plus transparente à l'image des entreprises, mais aussi à l'image des volontés publiques de redynamiser l'activité de la bourse.

2.8 Appréciation de la complémentarité de l'activité des banques en bourse

Les deux graphes suivants nous renseignent sur la représentation de l'appréciation des services rendus par les banques, ainsi que de l'appréciation du rapport Bourse-Banque relative aux opérations sur titre, comme suit :

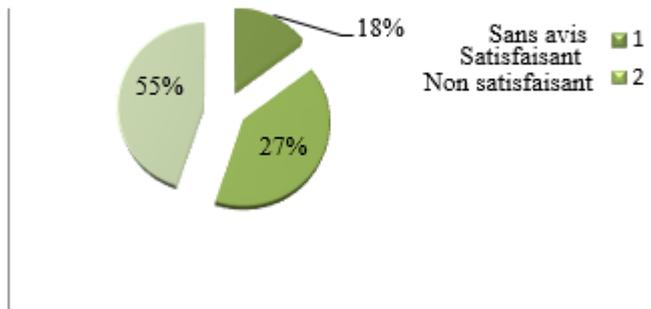
Figure N° 17. L'appréciation des services rendus par les Banques



Source : Selon les résultats de l'enquête

Au même temps, la figure suivante nous renseigne sur le rapport Bourse-Banque relative aux opérations sur titre, comme suit :

Figure N° 18. L'appréciation du rapport Bourse-Banque relative aux opérations sur titre



Source : Selon les résultats de l'enquête

L'appréciation constatée par ces deux représentations lève le voile sur l'exercice de la fonction finance, car 55% des répondants ne sont pas satisfaits des services qu'ils accordent à leurs clients (figure N°17). Pareillement, en soustrayant les 18% des répondants qui n'ont pas d'avis sur la relation Banque-Bourse, nous retrouvons la même proportion (55%) qui juge que cette relation est précaire, et ne reflète pas l'image d'une activité dynamique, contre 27% de satisfaits convaincus.

3. Synthèse du présent sondage

- Le personnel bancaire est en grande partie constitué de jeunes personnes, 62% avec une tranche d'âge entre 20 et 40 ans ;

Le rôle des banques dans le développement de la bourse en Algérie

- L'ensemble du secteur bancaire est dominé par les banques publiques ;
- Il existe 73% de banquiers qui exercent dans le public contre 27% exerçant dans le privé ;
- Monopole de l'Etat sur l'activité bancaire ;
- Notre échantillon est constitué de 46% de salariés disposant d'un diplôme de deuxième cycle (Master), mais sans spécialisation dans les métiers de la Bourse ;
- L'accès aux métiers fins de la finance (Ingénierie financière, analyste financier, Spécialiste en valeur mobilières, conseil et orientation de l'investisseur, ...) est inexistant ;
- la proportion d'épargne pour les banquiers atteint 82%, cela dit rien que 44% se tournent vers l'investissement en bourse malgré une préférence à 50% ;
- L'information est véhiculée par les banques elles même à hauteur de 41% contre 18% de diffusion par la bourse ;
- Il existe une distinction entre les entreprises éligibles à l'introduction en bourse selon qu'elles relèvent du secteur public ou privé. L'émission des titres du trésor public, a été fortement soutenue dans la diffusion de l'information, se perçoit alors le plus que peut apporter les agences de notation des entreprises ;
- On soulève que les banques ne disposent pas des moyens nécessaires à la diffusion de l'information ;
- On constate le rôle important que peut jouer l'utilisation des services des TIC dans le secteur bancaire, notamment le développement de la banque en ligne ;
- On souligne que le routage des ordres de bourse est loin de connaître une modernité permettant un service boursier en continu. Une réflexion subsiste sur le détachement de cette activité des tâches allouées aux banques ;
- On constate que la tâche de dématérialisation est pleinement opérée sur tout titre émis ou transigé en bourse, rôle qui est assuré par Algérie

Clearing, ce qui peut donner idée sur la fonction de routage. Aussi, l'assainissement des titres non inscrit en compte, adosse aux banques une faille dans leurs fonctions de teneur de comptes conservateur.

4. Perspectives pour une Bourse dynamique en Algérie

L'intervention de la Banque sur le marché financier, en tant que Spécialiste en Valeurs du Trésor (SVT) et d'Intermédiaire en Opérations de Bourse (IOB), est renforcée, en 2004, par celle de Teneur de Comptes - Conservateur de Titres (TCC) (Chebha, 2010, p. 18), et ce suite à la mise en place du Dépositaire Central des Titres en Algérie (Algérie Clearing), en charge de la conservation et du règlement-livraison des titres transigés sur le marché financier.

L'innovation majeure, ayant caractérisé les marchés de capitaux et l'activité des institutions financières suite à l'exercice de cette activité de Tenue de Comptes Conservation de Titres est l'inscription des titres en compte qui permet d'exprimer les droits des détenteurs sous une autre forme que le titre-papier, c'est-à-dire « la forme scripturale ».

La dématérialisation et, son corollaire, l'inscription en compte des titres (actions, obligations et titres d'OPCVM : actions SICAV et parts de Fonds Communs de Placement « FCP ») permettent notamment de :

- Réduire les coûts pour les émetteurs suite à la disparition des titres papier (Hervé, 2013, p. 39);
- Assurer la fongibilité des titres contribuant ainsi à l'amélioration de la liquidité ;
- Sécuriser les transactions, permettre une protection sans failles des avoirs des détenteurs et renforcer la confiance des investisseurs dans les rouages du marché (ZVI & MERTON, 2011, p. 68);
- Assurer la rapidité de circulation et de dénouement des opérations selon les standards internationaux.

Par ailleurs, la définition et la séparation des dix métiers du marché financier s'avèrent plus que jamais un objectif nécessaire pour une bourse dynamique et compétitive (MATHIS, 1992, p. 72). Les perspectives de cette définition et séparation s'appuient sur :

Le rôle des banques dans le développement de la bourse en Algérie

- L'ouverture du métier IOB à des sociétés d'investissement spécialisées en opérations financières qui offrent les mêmes services que les banques (SELMER, 2006, p. 83);
- Renforcement des compétences des IOB et les conditions d'exercice de leurs activités par l'instauration de la culture financière en milieu bancaire par le biais de la formation et de la professionnalisation des IOB qui permettra la communication et vulgarisation de la culture boursière auprès des opérateurs économiques et du grand public ;
- Etendre les actions de formation et de certification des professionnels du marché financier, en mettant au niveau des agences bancaires IOB, des guichets spéciaux pour les opérations de bourse, qui seront connectés en temps réel à la bourse et aux activités qui s'y déroulent ;
- Amélioration du processus de gestion et de routage des ordres de bourse afin d'assurer une transmission de ces derniers en temps réel (Blanche, DUSSART, & MARMOZ, 2009, p. 127) ;
- Accélérer et simplifier la mise en effet d'un ordre de bourse ainsi que son exécution en se servant des TIC (dont la bourse avait réalisé en partenariat avec le Consortium Espagnol a le développement d'un système de prise en charge uniquement de l'information et ne prend pas l'exécution des ordres) ;
- L'adaptation des entreprises aux nouvelles techniques financières : l'orientation des entreprises vers la finance directe de leurs besoins est dictée par l'application des règles de l'analyse financière moderne des entreprises, sur ce une surveillance accrue quant à l'application de ces règles devrait être mise en application non seulement sur les banques qui ont tendance à avantager l'octroi de crédit mais aussi sur les entreprises qui préfèrent ce dernier malgré le déséquilibre financier permanent qui menace leur bilan ;
- La surliquidité vécue par les banques durant les années 2010 à 2015 constituait le facteur bloquant majeur pour l'introduction de ces dernières en bourse, or la situation actuelle connaît un autre revers ou défaut de se refinancer auprès de la banque d'Algérie à des taux

excessifs, le recours aux capitaux transigés en bourse peut non seulement conforter la situation de trésorerie des banques mais aussi de booster l'activité boursière par une diversification des titres en circulation ;

- La nécessité d'une vision claire du processus de privatisation en établissant un système d'incitations au recours à la bourse.

Conclusion

Cet article a pour but de rechercher les éléments déterminants la coordination entre les métiers des banques en bourse et la vitalité de cette dernière s'est avéré une étoffe de challenges. Nombreuses sont les suggestions, pour traiter cette problématique, nous ont apparues, à savoir l'intérêt que porte la bourse dans les métiers de la banque, ce qui ne serait qu'un abordage de la problématique suggérée par une récurrence visant le même objectif. Ainsi, nous nous sommes intéressés uniquement à l'analyse des métiers bancaires déjà existants dans notre économie et ce afin d'éviter une progression imaginaire pour ressortir les lacunes de base auxquelles il faudrait y remédier.

Durant cette dernière décennie, trois événements majeurs ont marqué la bourse d'Alger, l'adhésion des banques privées à la liste des intervenants en bourse (BNP en 2013), l'émission des titres de capital négociable de la SPA BIOPHARM en 2015, et la création d'un compartiment dédié aux PME en 2018. Ce dernier devait favoriser l'investissement et la croissance des entreprises et offrir une multitude d'avantages, tels :

- Un mode de financement direct qui complète le financement bancaire ;
- Avoir un accès à des ressources stables destinées au financement du haut de bilan ;
- Plus d'opportunités d'investissement et de sortie pour les sociétés de capital investissement ;
- Assurer leur survie et leur pérennité par la voie de la transmission des titres.

Cependant, malgré tous ces avantages, force est de constater que les entreprises n'affluent toujours pas sur le parquet de la bourse. A cet effet, notre recherche a pu mettre en exergue quelques différentes insuffisances des

Le rôle des banques dans le développement de la bourse en Algérie

agents accompagnateurs d'entreprise en bourse, à savoir les banques, où il est évident qu'à défaut d'une bourse à l'image des places financières aux aguets de l'évolution technologique, la banque Algérienne devrait s'adapter à toute innovation financière internationale qui pourrait aider, ou accompagner, les entreprises à s'aventurer dans la bourse. Ces insuffisances relevées lors de la synthèse de notre enquête énumèrent principalement :

- Il existe un nombre insuffisant de séances de négociation (trois par semaine) ;
- Le système de négociation appliqué qui n'est pas assez développé est à l'origine de la faible implication des banques à la dynamique de la bourse ;
- Manque ou inexistence des métiers de notation, de conseil d'investissement au niveau des banques publiques, notamment ;
- En ce qui concerne les moyens et procédures mis en place, les intermédiaires manquent généralement de :
 - Culture boursière qui empêche les banquiers 'IOB' d'orienter leurs clients vers l'investissement en bourse ;
 - L'autonomie financière et décisionnelle liée à l'activité ;
 - Logiciels adéquats pour la gestion de l'activité.

En attendant le développement du nombre d'intermédiaires en opérations de bourse et de leur diversification accrue (publics/privés, nationaux/étrangers), les banques publiques demeurent à moyen terme un agent incontournable du marché financier. Si elles veulent s'inscrire dans une réelle dynamique de ce marché, elles doivent combler leurs énormes lacunes en matière de ressources humaines capables de gérer des portefeuilles. Une chose est sûre : la multiplicité et la diversité des acteurs pousseraient le marché vers une plus grande concurrence et un plus important dynamisme.

Liste Bibliographique

- BECHU, T. (2009). *Economie et marchés financiers : perspectives 2010-2020*. Paris: Eyrolles.
- BEKADA M, M. D. (2017, juin 15). Le marché financier en Algérie, état des lieux et perspectives de son développement . *Revue Université d'Oran 2*, p. Alger.

- BENACHENHOU, A. (2015). *L'Algérie, sortir de la crise*. Alger: Alpha.
- Blanche, S.-R., DUSSART, S., & MARMOZ, F. (2009). *Lexique de la Banque et des Marchés Financiers*. Paris: Dunod.
- Chebha, B. (2010, juin 12). Les contraintes de développement du marché financier Algérien. *Campus*, p. 12.
- DE JUGLART, M. I. (1991). *Banques et bourses, traité de droit commercial*. Paris: Montchrestien.
- DIDAOUI, A. E., & DANI EL KEBIR, N. (2021, Juin 30). L'usage du numérique dans le secteur touristique: Cas des. *Les Cahiers du PODEX*, pp. 20-35.
- Hervé, A. (2013). *Banque et Intermédiation Financière*. Paris: Economica.
- Jean, M. (1992). *Monnaie et Banques en Afrique Francophone*. Paris: Edicef.
- Louis, C. J. (2009). *Repenser la planète finance : Regards croisés sur la crise financière*. Paris: Eyrolles.
- MATHIS. (1992). *Monnaie et Banques en Afrique Francophone*. Paris: Edicef.
- Philippe, H. (2010). *Finance : le nouveau paradigme. Comprendre la finance et l'économie avec Mandelbrot*. Paris: Eyrolles.
- SELMER. (2006). *Toute la Fonction finance*. Paris: Dunod.
- Thiery, B. (2009). *BECHU Thierry*. Paris: Eyrolles.
- ZVI, B., & MERTON, R. (2011). *Finance*. Paris: Pearson.